

Lettre d'information municipale

3
JUN
10h

Fête des écoles - Kermesse



Le samedi 3 juin, les écoles et l'Association des Parents d'élèves (APE) organisent une grande journée festive !

De 10h à 11h, les classes de l'école maternelle présenteront leurs spectacles de fin d'année à l'Espace Emmanuel Chabrier.

Puis, **de 11h à 12h**, ce sera au tour des classes de l'école élémentaire de "monter sur scène", dans la cour de l'école élémentaire.

L'APE proposera, **de 11h à 18h**, divers stands de jeux avec de nombreux lots à gagner. Jeux en bois, barbe à papa, coin rafraîchissement et tirage au sort de la **tombola vers 17h15** !

Tous les bénéfices serviront à soutenir des projets scolaires pour les deux écoles. Ne manquez pas cette journée pleine de joie et de soutien à nos enfants !

16
JUN
17h30

Exposition de dessins



Venez découvrir plus de 160 oeuvres réalisées par les élèves de l'école élémentaire.

Du 9 au 16 juin.
Salle du Conseil municipal.

L'exposition se clôturera par un événement convivial ouvert à tous, **le vendredi 16 juin à 17h30.**

Participez à la grande collecte solidaire de téléphone !

Du 5 juin à la mi-juillet, déposez vos anciens téléphones portables, dans une urne dédiée et installée dans le hall de la mairie. Les téléphones seront réparés, recyclés puis donnés à l'association FRANCE VICTIMES.



En 2022, Tours Métropole avait ainsi collecté **763 téléphones**. Relevons ensemble ce nouveau défi !

30
JUN
16h30

Fête de la crèche



"Les Petites Frimousses" organisent une petite fête de fin d'année, **le vendredi 30 juin à partir de 16h30.**

Les familles sont invitées pour partager un moment chaleureux dans le jardin de la crèche.

Au programme : de nombreux jeux, un atelier maquillage et un petit goûter.

30
JUN
18h30

Spectacle de chorale



Après plusieurs semaines de répétitions, les élèves de la classe de CE2-CM1 se produiront à la salle Emmanuel Chabrier **le vendredi 30 juin, de 18h30 à 20h.**

Pour la tranquillité de tous, veuillez respecter l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Vous êtes autorisés à entretenir vos propriétés : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi.

Interdit le dimanche et les jours fériés

I ♥
LMSC

FÊTE DE L'ÉTÉ

SAMEDI 17 JUIN
à partir de 15h



PARC DE LA CHOISILLE

15H00: CONCOURS DE PÉTANQUE en doublette - inscription en mairie

19H00: VERRE DE L'AMITIÉ offert par la municipalité

20H30: BAL POPULAIRE - ORCHESTRE F. SIROTTEAU

23H00: FEU D'ARTIFICE spécial 150 ans de la commune

MANÈGE | STRUCTURE GONGLABLE | RESTAURATION & BUVETTE